

ON PASSE À L'ACTION!

MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible : incolore, inodore et non irritant qui se diffuse très vite dans l'environnement. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie : migraines chroniques ou maladies neurologiques invalidantes (troubles de la coordination motrice, paralysies de toutes formes). Les détecteurs de monoxyde de carbone sont les seuls qui peuvent détecter la présence de monoxyde de carbone.



PISTES DE SOLUTIONS

- ✓ Soyez formé sur les risques et les méthodes de travail appropriées liés au travail en présence de monoxyde de carbone. Référez-vous à votre supérieur, au besoin.
- ✓ Familiarisez-vous avec le plan des mesures d'urgence.
- ✓ Apprenez comment fonctionne un détecteur de monoxyde de carbone* ainsi que ce qu'il faut faire en cas d'alarme.
- ✓ Évitez de faire fonctionner dans un espace clos ou mal ventilé des appareils à moteur (chaufferette*, tondeuse*, souffleuse*, scie à chaîne*, génératrice*, etc.).
- ✓ Vérifiez périodiquement le bon état des appareils* fonctionnant au combustible, respectez les règles d'entretien et de sécurité données dans les manuels d'utilisation et faites exécuter l'entretien par du personnel qualifié.
- ✓ Vérifiez l'admission d'air frais ainsi que l'évacuation des produits de combustion à l'extérieur pour tout appareil fonctionnant au combustible.
- ✓ Enlevez la neige autour d'un véhicule avant de mettre le moteur en marche en prenant soin de bien dégager le tuyau d'échappement.
- ✓ Utilisez des boyaux reliés à un dispositif de captation mécanique pour les tuyaux d'échappement des véhicules avant le démarrage si vous travaillez dans un garage.
- ✓ Sortez immédiatement à l'extérieur si vous ressentez des symptômes causés par l'inhalation de monoxyde de carbone. Contactez les services d'urgence, si requis.

* Rapportez tout bris ou défaillance. Inclure dans le programme d'entretien/d'inspection préventif.